



Rapport d'audit

Évaluation du catalogue de mesures

Commune : Betzdorf

Exercice : 2024

Date de création : 21.06.2024



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

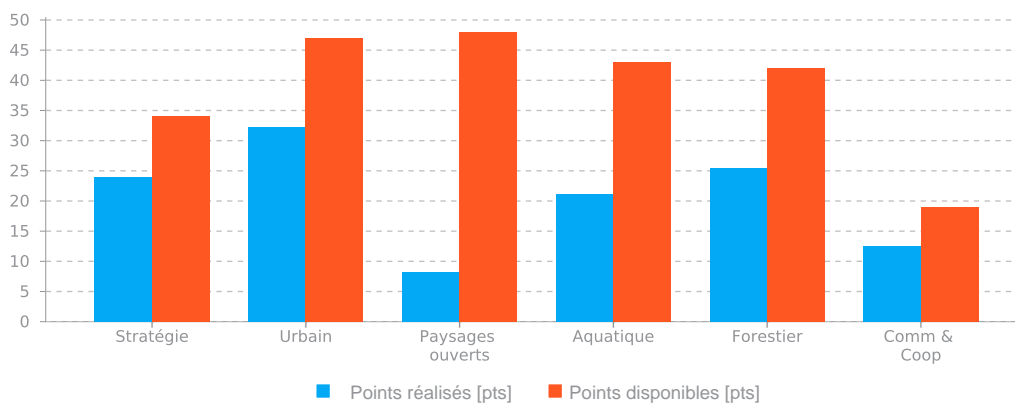


Synthèse de l'évaluation par l'auditeur

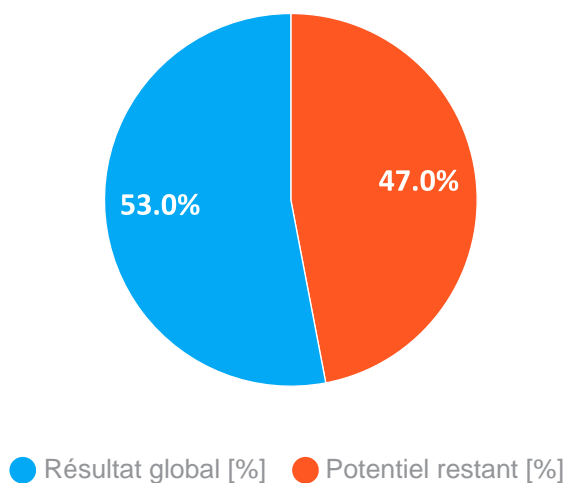
Points obtenus : 123.5

Pourcentage : 53.0 %

Distribution des points réalisés par domaine



Total des points sur 233



Catalogue des mesures

1.1 : La commune dispose d'une stratégie pluriannuelle concernant la protection de la nature et de l'eau, la végétalisation des localités et l'adaptation au changement climatique qui a été adoptée par le conseil communal. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 3
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
Schöffensratsbeschluss
- Pièces justificatives :
 - 1.20230127_1.1_Betzdorf Leitbild Approbation CC.pdf
 - 2.20230127_1.1_Betzdorf Leitbild_TD.docx

1.2 : Dépenses allouées aux mesures de protection de la nature et de l'eau par rapport au décompte annuel de la commune. (en %)

- Valeur : 1,21 %
- Numérateur : 1425259.28
- Dénominateur : 1.1754195614E8
- Points : 2.4
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
Excel-Dokument = Übersicht 2018-2022 -> zur Nachvollziehbarkeit / Überprüfung hinterlegt.
Die einzelnen Jahre auch in pdf hinterlegt.
- Pièces justificatives :
 - 1.20231213_1.2_Betzdorf_Budget Naturschutz_SB_XP__bersicht 2018-2022.pdf
 - 2.20231213_1.2_Betzdorf_Budget Naturschutz_SB_XP_2022.pdf
 - 3.20231213_1.2_Betzdorf_Budget Naturschutz_SB_XP_2021.pdf
 - 4.20231213_1.2_Betzdorf_Budget Naturschutz_SB_XP_2020.pdf
 - 5.20231213_1.2_Betzdorf_Budget Naturschutz_SB_XP_2019.pdf
 - 6.20231213_1.2_Betzdorf_Budget Naturschutz_SB_XP_2018.pdf
 - 7.20231213_1.2_Betzdorf_Budget Naturschutz_SB_XP.xlsx
- Audit :
 1. Commentaire de l'auditeur :
Die im SIGINOVA eingegebenen Beträge entsprechen einer Mittlung über 6 Jahre (2017-2022), statt über 5 Jahre. Demnach wären 1,16% statt 1,21% anzurechnen. Preuve bitte korrigieren und im SIGINOVA hochladen.
 2. Réponse de la commune :
 3. Avis final :
Fehler im Preuve wurde geklärt.
 4. Valeur modifiée par l'auditeur : Oui (Points avant l'audit : 2.4)

1.3 : Dépenses allouées à des baux à long terme ou à l'acquisition de terrains à des fins de protection de la nature et de l'eau par rapport au décompte annuel de la commune. (en %)

- Valeur : 0,12 %
- Numérateur : 142413
- Dénominateur : 1.1754195614E8
- Points : 2.4
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
.pdf = .xlsx (zur Nachprüfung hinterlegt)
anonymisierte Kaufverträge etc. können auf Anfrage auch übermittelt werden.
- Pièces justificatives :
 - 1.1.3_Betzdorf_2018-2022_neu.pdf
 - 2.1.3_Betzdorf_2018-2022.xlsx

1.4 : La commune est membre d'un syndicat de communes ayant pour objet la protection de la nature ou d'un parc naturel avec une station biologique. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 3
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.Statuts-du-SIAS.pdf

1.5 : La commune dispose d'un service écologique ou emploie un(e) conseiller(ère) écologique en tant que point focal pour les questions sur la protection de la nature et de l'eau. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 1
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
- Audit :
 1. Commentaire de l'auditeur :
Preuve teilweise nicht aktuell (Website der Gemeinde zwischenzeitlich aktualisiert)
 2. Réponse de la commune :
 3. Avis final :
Wurde im AUdit diskutiert. Preuve wird demnächst erneuert.
 4. Valeur modifiée par l'auditeur : Non (Points avant l'audit : 1)

1.6 : La commune participe à un comité de pilotage Natura 2000. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 1
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
nächstes Treffen am 17.06.2024 geplant
- Pièces justificatives :
 - 1.20231124_1.6_Teilnehmerliste_COPIIL_Guttland_Musel_Comite_20231122.pdf
 - 2.20231124_1.6_Rapport_reunion_20231122_COPIIL_Guttland_Musel_Comite_v20231124.pdf
 - 3.20230920_1.6_Copil Guttland Musel_Comit_-Teilnehmer _ Besprechungsprotokoll.pdf
 - 4.20221117_1.6_COPIIL Guttland Musel - Comite_Teilnehmerliste_SCAN.pdf
 - 5.20220601_1.6_COPIIL Guttland Musel_Comit__Teilnehmerliste_SCAN.pdf
 - 6.20211115_1.6_COPIIL_Arr_t_minist_riel portant nomination des membres du Comit_de

1.7 : Pourcentage du territoire communal recouvert de zones Natura 2000. (en %)

- Valeur : 12,64 %
- Numérateur : 331
- Dénominateur : 2619.5
- Points : 1.3
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
Daten Klima-Agence Juli 2023
- Pièces justificatives :
 - 1.Naturpakt_ANF Daten_Sias.xlsx

1.8 : Superficie des propriétés de la commune situées dans des zones Natura 2000. (en unités: 1 ha milieu ouvert = 5 unités, 1 ha forêt = 1 unité)

- Valeur : 105,00 Unité
- Numérateur : 12.73
- Dénominateur : 41.35
- Points : 1.8
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
automatisierte Forstdaten Klima-Agence Juli 2023
- Pièces justificatives :
 - 1.Naturpakt_ANF Daten_Sias.xlsx

1.9 : Pourcentage du territoire communal recouvert de zones protégées d'intérêt national déclarées. (en %)

- Valeur : 8,36 %
- Numérateur : 218.99
- Dénominateur : 2619.5
- Points : 3
- Points max : 3
- Remarque complémentaire : automatisierte Daten Klima-Agence Juli 2023
- Pièces justificatives :
 - 1.Naturpakt_ANF Daten_Sias.xlsx

1.10 : Superficie des propriétés de la commune situées dans des zones protégées d'intérêt national déclarées. (en unités: 1 ha milieu ouvert = 5 unités, 1 ha forêt = 1 unité)

- Valeur : 177,81 Unité
- Numérateur : 16.71
- Dénominateur : 94.26
- Points : 5
- Points max : 5
- Remarque complémentaire : automatisierte Daten Klima-Agence Juli 2023
- Pièces justificatives :
 - 1.Naturpakt_ANF Daten_Sias.xlsx

2.1 : Pourcentage de la superficie des propriétés de la commune en milieu urbain recouverte de biotopes protégés, conformément à la cartographie des biotopes. (en %)

- Valeur : 5,56 %
- Numérateur : 0.33
- Dénominateur : 5.93
- Points : 2.8
- Points max : 5
- Remarque complémentaire : neu berechnet auf Grundlage von data.public.lu, Habitate aus Datensätzen entfernt und ggf. nicht mehr existente Biotopie manuell ausgesondert.
- Pièces justificatives :
 - 1.20240424_2.1_Betzdorf_Biotopie innerhalb Bauperimeter.pdf
 - 2.20240424_2.1_Betzdorf_Biotopie innerhalb Bauperimeter NEU.xlsx
 - 3.20240424_2.1_Betzdorf_Biotopie innerhalb Bauperimeter in Kommunalbesitz.xlsx
 - 4.20240424_2.1_Betzdorf_Biotopie innerhalb Bauperimeter in Kommunalbesitz.pdf

- Audit :
 1. Commentaire de l'auditeur :
Numerator falsch eingegeben (0,39 statt korrekten 0,33) = 5,56% = 2,8P
 2. Réponse de la commune :
 3. Avis final :
siehe oben
 4. Valeur modifiée par l'auditeur : Oui (Points avant l'audit : 3.3)

2.2 : Dans le cadre du PAG, la commune désigne systématiquement des surfaces comprenant des biotopes protégés situées en milieu urbain par des « servitudes d'urbanisation - biotopes » dans le but de sauvegarder les biotopes à haute valeur écologique. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 3
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 1. Betzdorf 2.2. servitude biotopes.pdf

2.3 : La commune met à disposition au ministre ayant l'Environnement dans ses attributions, par voie électronique, des informations sur les surfaces comprenant des biotopes protégés en milieu urbain. (oui/non)

- Valeur : Oui
- Points : 1
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 1. Betzdorf 2.3-Biotopkartierung im Siedlungsraum.pdf

2.4 : Un plan pour l'aménagement et la gestion des espaces verts publics, dans l'intérêt de la protection de la biodiversité, a été adopté par décision du conseil communal. (oui / non)

- Valeur :
- Points :
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :

2.5 : Pourcentage des espaces verts publics gérés de manière extensive par rapport au total de la superficie des espaces verts publics de la commune. (en %)

- Valeur : 88,51 %
- Numérateur : 6.24
- Dénominateur : 7.05
- Points : 4.4
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
- Audit :
 1. Commentaire de l'auditeur :

Preuve besteht aus 20 Dateien. Bitte plausiblen und entsprechend aufbereiteten Preuve (1 pdf) im SIGINOVA hochladen.
 2. Réponse de la commune :
 3. Avis final :

Wurd eim AUdit diskutiert. Bewertung OK, Preuve wird plausibilisiert.
 4. Valeur modifiée par l'auditeur : Non (Points avant l'audit : 4.4)

2.6 : Pourcentage de la projection au sol des arbres, haies et arbustes indigènes et/ou adaptés à la station par rapport au total des ligneux situés dans les espaces verts publics de la commune. (en %)

- Valeur :
- Points :
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :

2.7 : Pour toutes les nouvelles plantations, la commune choisit des plants d'arbres, de haies et d'arbustes indigènes et du matériel végétal régional certifié ou, le cas échéant, d'autres essences adaptées à la station. Pour guider la commune dans ses choix, le ministre ayant l'Environnement dans ses attributions met une liste afférente à la disposition de la commune. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 1
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.20230105_2.7_Betzdorf_D_lib_ration_CC.pdf

2.8 : La commune aménage des hôtels pour insectes ou d'autres infrastructures spécifiques pour la faune (autres que des nichoirs) sur des surfaces publiques situées en milieu urbain. (en nombre)

- Valeur : 36 Unité
- Points : 1.1
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
7x Steinhaufen (AGRI-PV),
2x Insektenhotels (1x RsS Schulcampus+rue du Moulin),
11x stehende Nisthölzer,
12x liegende Nisthölzer
26 Trockenmauerabschnitte à jeweils 5m -> 26x Infrastrukturen

Total: 58x

- Pièces justificatives :
1.20240522_2.8_Betzdorf_Bericht.pdf
- Audit :
 1. Commentaire de l'auditeur :
Preuve beinhaltet Trockenmauern. Diese sind laut laut Bewertungshilfe „explizit ausgenommen“. Bei -22 Einheiten würden 36 Einheiten verbleiben (1,1P statt 1,7P). Per Mail wurde mitgeteilt, dass andere, anrechenbare Strukturen existieren. Zudem stellt sich die Frage, ob es sich bei den bei der Agri-PV realisierten Steinhaufen um eine Kompensationsmaßnahme handelt. Im Audit zu diskutieren.
 2. Réponse de la commune :
 3. Avis final :
Wurde im Audit diskutiert. Wert wird entsprechend angepasst.
 4. Valeur modifiée par l'auditeur : Oui (Points avant l'audit : 1.7)

2.9 : La commune favorise certaines espèces d'oiseaux et de chauves-souris, entre autres en disposant des nichoirs et d'autres infrastructures spécifiques à leur reproduction près des bâtiments communaux ou dans des espaces publics. (en nombre)

- Valeur : 92 Unité
- Points : 3
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
33 Infrastrukturen an Gebäuden, 59 an Bäumen
- Pièces justificatives :
1.2.9_Betzdorf_Nisthilfen an Geb_uden.pdf
2.2.9_Betzdorf_Nisthilfen an B_umen.pdf
3.20230526_2.9_Betzdorf_Bericht_XP.pdf

2.10 : Mesures actives de conservation de toutes les colonies de chauves-souris établies dans des bâtiments communaux et aménagement des bâtiments communaux adaptés à une implantation potentielle de colonies de chauves-souris. (en nombre)

- Valeur : 3 Unité
- Points : 3
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
1x Fledermausluke, architektonische Beleuchtung bei allen Kirchen ausgeschaltet (4x) + Erschließung eines stillgelegten Wasserbehälter in Betzdorf
- Pièces justificatives :
 - 1.2.10 Betzdorf 2022_09_23_Charte-Economie-energie-CC-20220923.pdf
 - 2.2.10 Betzdorf-Geb_udeliste Ma_nahmen zum Schutz von Fledermauskolonien.xlsx
 - 3.2.10 Betzdorf_aktive Schutzma_nahmen f_r Flederm_use.pdf

2.11 : Pourcentage des bâtiments communaux disposant d'un toit végétalisé et/ou d'une façade végétalisée par rapport au total des bâtiments publics de la commune. (en %)

- Valeur : 57,69 %
- Numérateur : 15
- Dénominateur : 26
- Points : 3
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.20240419_2.11_Betzdorf_Begr_nung kommunaler Geb_ude_XP.pdf

2.12 : Une liste de contrôle concernant des bâtiments communaux et des PAP respectueux de la nature a été adoptée par décision du conseil communal et est appliquée. (oui / non)

- Valeur :
- Points :
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :

2.13 : Il existe une décision du conseil communal concernant la part minimale des surfaces non-scellées ou partiellement scellées pour les surfaces sujettes à piétinement ou stationnement (p.ex. caillebotis, espaces recouverts de gravier, ...) par rapport aux surfaces de circulation dans les nouvelles zones résidentielles (PAP). (en %)

- Valeur :
- Points :
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :

2.14 : Dans le cadre du PAG, la commune définit systématiquement des « servitudes d'urbanisation » dans le but de végétaliser de nouvelles zones résidentielles et de créer ou de préserver des corridors écologiques ou d'air frais. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 3
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :

P.14

CV Zone de servitude « urbanisation – coupure verte »

Les zones de servitude « urbanisation – coupure verte » visent à maintenir les espaces libres entre des ensembles construits. Y sont interdits toute construction, ainsi que tout aménagement de stockage, à l'exception des aménagements d'utilité publique et relatifs à des infrastructures techniques et/ou à la mobilité douce.

Y sont également interdits tout remblai et déblai, qui peuvent nuire à l'intégrité de l'élément naturel concerné. Le développement des éléments naturels est autorisé

- Pièces justificatives :
 - 1.20221209_2.14_Betzdorf_paysage-zones r_sidentielles_corridors_cologiques_XP.pdf
 - 2.Betzdorf_2.14 PAG_crit_int_gration paysag_re.png
 - 3.Betzdorf_2.14_PAG graphique_l_gende.png

2.15 : La commune soutient des projets de jardinage urbain ou d'agriculture urbaine exempts de pesticides, d'engrais chimiques et de tourbe. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 1
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.20221202_2.15_Betzdorf_d_lib_CC.pdf
 - 2.20221121_2.15_Betzdorf_Reglement d_exploitation - ee Gaard op Haard.pdf

2.16 : La commune favorise la gestion, l'exploitation et l'aménagement proches de la nature sur des surfaces privées situées en milieu urbain par des services d'information et de conseil y relatifs ou par des réglementations des bâtisses et des incitations financières y relatives. (oui / non)

- Valeur : Oui, information et conseil
- Points : 1
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.20230118_2.16_Betzdorf_D_lib_ration sign__CE.pdf
 - 2.Naturpakt_2.16 Flyer Natur rond_rem d_Haus.pdf

2.17 : La commune dispose d'un concept d'éclairage respectueux de la faune, en particulier des insectes, des chauves-souris et d'autres mammifères nocturnes. Pour guider la commune dans ses choix, le ministre ayant l'Environnement dans ses attributions met un guide concernant la réduction de la pollution lumineuse à la disposition de la commune. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 1
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.20240313_2.17_Betzdorf_Beleuchtungskonzept_Gemeinderatsbeschluss.pdf
 - 2.Betzdorf_2.17 - 2022_09_23_Charte-Economie-energie-CC-20220923.pdf
 - 3.Betzdorf_2.17 D_cision officielle de la commune _CE_.pdf
 - 4.Betzdorf_2.17_circulaire-n-4182-campagne-d-economies-d-energie-recommandations-pour-l-

2.18 : Pourcentage de sources lumineuses de l'éclairage public respectueuses des chauves-souris et des insectes. Pour guider la commune dans ses choix, le ministre ayant l'Environnement dans ses attributions met un guide concernant la réduction de la pollution lumineuse à la disposition de la commune. (en %)

- Valeur : 92,22 %
- Numérateur : 616
- Dénominateur : 668
- Points : 3
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.20240403_2.18_Betzdorf_SB.xlsx
 - 2.20240313_2.18_Betzdorf_Datenblatt.pdf

2.19 : Intégration d'au moins un plan d'action prioritaire relatif au milieu urbain, repris dans le plan national concernant la protection de la nature en vigueur, dans la planification pluriannuelle de la commune (voir point 1.1.) en tant que priorité et principe directeur. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 1
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
BK09 Vergers , siehe 1.1
- Pièces justificatives :

3.1 : Gestion adaptée des surfaces situées en milieu des paysages ouverts, à l'extérieur du milieu urbain, en vue de promouvoir la biodiversité et les services écosystémiques ; un concept existe et a été adopté par le conseil communal. Pour guider la commune dans ses choix, le ministre ayant l'Environnement dans ses attributions met un guide concernant la gestion adaptée des biotopes protégés et des habitats à la disposition de la commune. (oui / non)

- Valeur :
- Points :
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :

3.2 : Pourcentage des terres agricoles, appartenant à la commune, qui sont exploitées de manière extensive par rapport au total de la superficie des terres agricoles de la propriété de la commune ; les critères minimaux - aucun recours aux pesticides (à l'exception des produits autorisés dans l'agriculture biologique) et usage réduit d'engrais (champs: $\leq 130\text{kg Ntot/ha/an}$; prairies: $\leq 50\text{kg Ntot/ha/an}$; biotopes protégés des milieux ouverts: 0kg Ntot/ha/an) - sont précisés dans le contrat de bail ou l'entretien est assuré par la commune ou le syndicat ayant pour objet la protection de la nature / syndicat de parc naturel. (en %)

- Valeur :
- Points :
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :

3.3 : Superficie des biotopes protégés en milieu des paysages ouverts situés sur des propriétés de la commune, conformément à la cartographie des biotopes. (en ha)

- Valeur : 8,66 ha
- Points : 1.4
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
Daten von Klima-Agence Juli 2023
- Pièces justificatives :
1.Naturpakt_ANF Daten_Sias.xlsx

3.4 : Pourcentage de la superficie des éléments de structuration paysagère (arbres indigènes, haies semi-naturelles, bandes herbacées, jachères pluriannuelles de champs et de prés) par rapport à la surface totale des milieux des paysages ouverts du territoire communal. (en %)

- Valeur : 5 %
- Numérateur : 85.9
- Dénominateur : 1717
- Points : 1
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :

- Pièces justificatives :
1.3.4_B_Bericht .pdf
2.20240516_3.4_Betzdorf_Auswertung.xlsx
3.20240516_3.4_Betzdorf_Auswertung.pdf
4.3.4_Betzdorf_Brachland SIAS Gemeinden 2023.xlsx
5.3.4_B_Streuobstwiesen Auswertung.xlsx
6.3.4_B_Linienelemente Auswertung.xlsx
7.3.4_B_Fl_chenbiotope_bereinigt.xlsx

3.5 : Murs en pierres sèches, murgiers et cairns sur le territoire communal. (en m2)

- Valeur : 195,95 m2
- Points : 0.2
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.20240527_3.5_Betzdorf_Trockenmauern_Lesteinhaufen Dossier.pdf

3.6 : Pourcentage des chemins ruraux à caractère permanent non imperméabilisés par rapport à la longueur totale des chemins ruraux situés sur le territoire communal. (en %)

- Valeur : 49,01 %
- Numérateur : 21336.34
- Dénominateur : 43530.71
- Points : 3
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.20240527_3.6_Betzdorf_Feldwege_XP.xlsx
 - 2.3.6_B_Feldwege neu.pdf
 - 3.20200205_Betzdorf_Feldwege_Pflegeplan_SM.pdf
 - 4.20200205_Betzdorf_Feldwege_SM.pdf
 - 5.20200205_Betzdorf_Feldwege_Feldwegenetz_SM.pdf

3.7 : Entretien extensif des accotements des chemins ruraux, y compris enlèvement du matériel de fauche et entretien écologique des haies bordant les chemins et de leurs bandes herbacées ; un concept existe et est mis en œuvre. (oui / non)

- Valeur :
- Points :
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :

3.8 : Pourcentage des terres arables riches en espèces de la flore ségétale, situées sur le territoire de la commune par rapport au total de la superficie des terres arables du territoire communal. (en %)

- Valeur :
- Points :
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :

3.9 : La commune met à disposition des terres arables en sa possession pour l'aménagement de réserves de la flore ségétale. (en ha)

- Valeur :
- Points :
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :

3.10 : Pourcentage de la longueur des bandes enherbées ou boisées (largeur min. 5m à partir de la crête des berges ; de propriété publique ou privée) qui permettent le développement de cours d'eau (BK12) proches de l'état naturel par rapport au total de la longueur des cours d'eau (BK12) situés sur le territoire communal. (en %).

- Valeur : 11,22 %
- Numérateur : 4350
- Dénominateur : 38782.96
- Points : 0.7
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
.xlsx = .pdf

Es wurden nur Gewässer zur Bewertung herangezogen, welche sich außerhalb der Wälder & Bauperimeters befinden und diese dann durch die Gesamtgewässerslänge (auch in Wäldern & Bauperimeter) gegengerechnet. Als Beweise wurden hierfür Karten für den Siedlungsraum & Wald hinterlegt.

- Pièces justificatives :
 - 1.20240429_3.10_Betzdorf_Uferrandstreifen.pdf
 - 2.3.10 Betzdorf-_bersichtskarte.pdf
 - 3.3.10 Betzdorf-kartierte Gew_sser N_he Ort Roodt.pdf
 - 4.3.10 Betzdorf-kartierte Gew_sser N_he Ort Olingen.pdf
 - 5.3.10 Betzdorf-kartierte Gew_sser N_he Ort Mensdorf.pdf
 - 6.3.10 Betzdorf-kartierte Gew_sser N_he Ort Betzdorf.pdf
 - 7.3.10 Betzdorf_Gew_sserstruktur_g_te_anrechenbare Abschnitte.pdf
 - 8.3.10 Betzdorf_Berechnung Gesamtgew_sserl_nge.pdf
 - 9.2.Methodik NP Ma_nahme 3.10.pdf
 - 10.1. Methodik NP Ma_nahme 3.10.pdf

3.11 : Mesures en faveur des amphibiens: densité des plans d'eau proches de l'état naturel sur des surfaces appartenant à la commune ou protégées par un contrat de bail par la commune sur le territoire communal. (en nombre / km2 de milieux ouverts)

- Valeur : 0,87 /km2 de milieux ouverts
- Numérateur : 13
- Dénominateur : 14.97
- Points : 0.9
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.20240529_3.11_Betzdorf_Ma_nahmen_f_r_Amphibien.pdf
 - 2.Gielgdendahl_5_.pdf
 - 3.20221004_im Gielgdendahl_2357-4288-etc_anonympdf.pdf

3.12 : Pourcentage des surfaces faisant l'objet d'un contrat de biodiversité par rapport à la surface totale des milieux des paysages ouverts du territoire communal. (en %)

- Valeur : 4,27 %
- Numérateur : 73.19
- Dénominateur : 1715.6
- Points : 0
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
Daten von Klima-Agence
- Pièces justificatives :

3.13 : La commune finance des programmes de surveillance sur des surfaces privées, sur lesquelles des agriculteurs ou d'autres personnes physiques ou morales participent à un contrat biodiversité ou à des mesures agro-environnementales équivalentes. (oui / non)

- Valeur :
- Points :
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :

3.14 : Intégration d'au moins un plan d'action prioritaire relatif au milieu des paysages ouverts, repris dans le plan national concernant la protection de la nature en vigueur, dans la planification pluriannuelle de la commune (voir point 1.1.) en tant que priorité et principe directeur. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 1
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
6510 Prairies maigres de fauche
BK09 Vergers
Chouette chevêche (*Athene noctua*)
Pie grièche grise (*Lanius excubitor*)

siehe 1.1

- Pièces justificatives :

4.1 : La commune participe activement à la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau (directive 2000/60/CE) et de la directive sur les risques d'inondation (directive 2007/60/CE), en particulier concernant l'information et la consultation du public dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion hydrographique. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 1
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.4.1 Avis sur le projet du 2_me plan de gestion des risques d_inondation.pdf
 - 2.4.1. Cirulaire sur le 2_me plan de gestion des risques d_inondation.pdf
 - 3.4.1 Avis concernant le projet des cartes de zones inondables.pdf
 - 4.4.1 Avis sur le 3_me plan de gestion des parties luxembourgeoises des districts

4.2 : Nombre de mesures hydromorphologiques mises en œuvre conformément à la directive cadre sur l'eau sur le territoire de la commune (selon le programme de mesures détaillé actuellement en vigueur ou le programme précédent) ou aux plans de gestion des zones Natura 2000. (en nombre)

- Valeur : 3
- Points : 1.5
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
Gezählt werden umgesetzte "HY MO, HY WA, HY DU.02" - Maßnahmen

für das Gemeindegebiet Betzdorf:

HY MO.05 - Wiederherstellung von naturnaher Laufentwicklung und Gewässerbett - Syr - Olingen - 2 - bis Roodt-sur-Syre (L=1550m) (umgesetzt)

HY MO.05 - Wiederherstellung von naturnaher Laufentwicklung und Gewässerbett - Syr - Betzdorf - von "Bongert" bis Olingen (L=3500m) (umgesetzt)

HY MO.03 - Einbau von Strömungslenkern für Eigendynamik - Syr - Mensdorf bis Munsbach - 1 - von "Brill" bis "Schlammwiss" (L=1956m) (in Umsetzung)

Da sich die drei nachfolgenden Maßnahmen in der Umsetzung seit 2020 über 2022 und 2023 befinden rechnet sich die Gemeinde 1 Punkt an.

HY MO.09 - Zulassen von eigendynamischer Entwicklung - Syr - Mensdorf bis Munsbach - 3 - von "Brill" bis "Schlammwiss" (L=1956m - Einzelfallprüfung) (in Umsetzung)

HY MO.07 - Anlage eine Gewässerentwicklungskorridors - Syr - Mensdorf bis Munsbach - 2 - von "Brill" bis "Schlammwiss" (L=1956m - Einzelfallprüfung) (in Umsetzung)

Daten von Klima-Agence zur Verfügung gestellt (s. angehangene Mail)

- Pièces justificatives :
 - 1.RAP_3. BWP - Anhang 19_HY Ma_nahmen in Umsetzung aus BWP 2015_MBA_220112_3.2.pdf
 - 2.RAP_3. BWP - Anhang 18_Umgesetzte HY Ma_nahmen aus BWP 2015_MBA_220112_2.3.pdf
 - 3.20240326_4.2_4.3HY-Massnahmen_Erkl_rungsmail Klima-Agence.pdf
 - 4.20240326_Betzdorf_4.2_HY MO.05-Massnahmen_230227_MBA_1.2.xlsx

4.3 : Nombre de mesures mises en œuvre pour restaurer la continuité écologique des cours d'eau conformément à la directive cadre sur l'eau sur le territoire de la commune (selon le programme de mesures détaillé actuellement en vigueur ou le programme précédent) ou aux plans de gestion des zones Natura 2000. (en nombre)

- Valeur : 1
- Points : 1
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
Gezählt werden umgesetzte "HY DU.01" - Maßnahmen

für das Gemeindegebiet Betzdorf:

HY DU.015 - Wiederherstellung von naturnaher Laufentwicklung und Gewässerbett - Syr - Olingen - 2 - bis Roodt-sur-Syre (L=1550m)

- Pièces justificatives :
 - 1.20240326_4.2_4.3HY-Massnahmen_Erkl_rungsmail Klima-Agence.pdf
 - 2.20240326_Betzdorf_4.3_HY. DU.01_Massnahmen_230227_MBA_1.2.xlsx
 - 3.Betzdorf 4.3_Renaturierung Syre Betzdorf-Olingen_anhang-18-umgesetzte-hy-massnahmen-

4.4 : Dans le cadre du PAG, la commune attribue systématiquement des « Servitudes d'urbanisation - cours d'eau » à tous les thalwegs et toutes les surfaces régulièrement inondées situés en milieu urbain. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 3
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
P. 14
CE Zone de servitude « urbanisation – cours d'eau »
Les zones de servitude « urbanisation – cours d'eau » visent à réserver les surfaces nécessaires à la réalisation d'un maillage écologique et à un aménagement paysager de manière écologique. En vue de protéger, de mettre en valeur et de renaturer le cours d'eau (avec le but du développement de la végétation caractéristique), toute construction, toute modification du terrain naturel ainsi que tout changement de l'état naturel dans un rayon de 5,00 mètres de part et d'autre du cours d'eau mesurés à partir de la crête de la berge du cours d'eau sont prohibés
- Pièces justificatives :
 - 1.Betzdorf 4.4-Servitude cours d_eau.pdf

4.5 : Superficie de la restauration de zones inondables (HQ100 = zones inondées tous les 100 ans) sur le territoire communal. (en ha)

- Valeur :
- Points :
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :

4.6 : L'élaboration des programmes de mesures dans les zones de protection des eaux souterraines destinées à la consommation humaine est finalisée. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 1
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.MNP_WiddebiERG_01.12.2020.pdf
 - 2.Doudboesch_Bericht_CTH.pdf
 - 3.DOC_Avis PM Doudboesch_220124_CTH_1.0.pdf

4.7 : Mise en œuvre des programmes de mesures dans les zones de protection des eaux souterraines destinées à la consommation humaine. (en %)

- Valeur : 30 %
- Numérateur : 3
- Dénominateur : 10
- Points : 1
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.4.7 Betzdorf - Umsetzung der Ma_nahmenprogramme in ausgewiesenen

4.8 : Communes ayant des surfaces situées dans des zones de protection des eaux souterraines destinées à la consommation humaine, représentation dans la coopération régionale et participation à la coopération régionale dans ces zones. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 1
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.20221013_4.8_Betzdorf_SIWA Teilnehmerliste_11.10.22.pdf
 - 2.20220830_4.8_Betzdorf_Regionale Zusammenarbeit in Trinkwasserschutzgebieten.pdf
 - 3.20220617_4.8_Betzdorf_MEMORIAL-B-37.pdf
 - 4.20240422_4.8_Betzdorf_Teilnehmerliste CCR SIWA 22.04.24.pdf
 - 5.20240418_4.8_Betzdorf_Regionale Zusammenarbeit SIWA Anerkennung 2023.pdf
 - 6.20240418 Mail Fabienne Boes Mesuren 4.8 2023.pdf
 - 7.20221013_4.8_Betzdorf_SIWA Teilnehmerliste_26.07.22.pdf

4.9 : Superficie de forêts alluviales ou marécageuses existantes, créées ou restaurées (renaturation et/ou rétablissement du régime hydrique) sur le territoire communal. (en ha)

- Valeur : 1,83 ha
- Points : 2.4
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
Daten vun der Klima-Agence Juli 2023
- Pièces justificatives :
 - 1.Naturpakt_ANF Daten_Sias.xlsx

4.10 : Superficie de biotopes humides des milieux ouverts existants, créées ou restaurés (renaturation et/ou rétablissement du régime hydrique) sur le territoire communal. (en ha)

- Valeur : 11 ha
- Points : 2.2
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
Daten vun der Klima-Agence Juli 2023
- Pièces justificatives :
 - 1.Naturpakt_ANF Daten_Sias.xlsx

4.11 : Nombre de sources proches de l'état naturel ou restaurées sur le territoire communal, y compris des marais de sources ou des ruisseaux de source, qui ne sont pas captées ou destinées à la consommation humaine et dont l'évaluation globale de leur état de conservation respectif est évalué en tant que A ou B en vertu du règlement grand-ducal du 1er août 2018 établissant les biotopes protégés, les habitats d'intérêt communautaire et les habitats des espèces d'intérêt communautaire pour lesquelles l'état de conservation a été évalué non favorable, et précisant les mesures de réduction, de destruction ou de détérioration y relatives. (en unités : 1 source en milieu ouvert = 5 unités, 1 source en forêt = 1 unité)

- Valeur : 181 Unité
- Numérateur : 36
- Dénominateur : 1
- Points : 5
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
Sans preuve, Daten von Klimaagence Juli 2023

1 Quellen im Wald -> 1 Einheit

36 Quellen im Offenland -> $36 * 5 = 180$ Einheiten

Total 181

- Pièces justificatives :
1.Naturpakt_ANF Daten_Sias.xlsx

4.12 : Participation de la commune à un partenariat de cours d'eau. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 1
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
1.Mitteilung der Flusspartnerschaft SYR.pdf

4.13 : Intégration d'au moins un plan d'action prioritaire relatif au milieu aquatique, repris dans le plan national concernant la protection de la nature en vigueur, dans la planification pluriannuelle de la commune (voir point 1.1.) en tant que priorité et principe directeur. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 1
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
 - BK05 Nicht gefasste Quellen
 - BK06 Schilfröhrichte

s. 1.1

- Pièces justificatives :

5.1 : Superficie de la forêt communale (tous les fonds appartenant à la forêt dont la commune est propriétaire). (en ha)

- Valeur : 747,34 ha
- Points : 3
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
Daten vun der Klima-Agence Juli 2023
- Pièces justificatives :
1.Naturpakt_ANF Daten_Sias.xlsx

5.2 : Pourcentage des forêts feuillues ou de forêts mixtes, dominées par des feuillus par rapport au total de la forêt communale. (en %)

- Valeur : 96,23 %
- Numérateur : 719.18
- Dénominateur : 747.34
- Points : 5
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
Daten Klima-Agence Juli 2023
- Pièces justificatives :
1.Naturpakt_ANF Daten_Sias.xlsx

5.3 : La forêt communale est certifiée (FSC et/ou PEFC). (oui / non)

- Valeur : FSC
- Points : 2
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
Daten Klima-Agence Juli 2023
- Pièces justificatives :
 - 1.Pacte Nature_Communes_certifiees_FSC_PEFC.pdf
 - 2.5.3 Betzdorf - FSC 2021.pdf
 - 3.5.3 Betzdorf - FSC 2022.pdf
 - 4.FSC_certificat gruppe.pdf

5.4 : Pourcentage de la superficie de réserves forestières intégrales ou îlots de vieillissement par rapport au total de la forêt communale. (en %)

- Valeur : 11,58 %
- Numérateur : 86.55
- Dénominateur : 747.34
- Points : 5
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
automatisierte Daten
- Pièces justificatives :
- Audit :
 1. Commentaire de l'auditeur :
 2. Réponse de la commune :
 3. Avis final :
Im JUni gelieferte Daten erfordern eine Neubewertung.
 4. Valeur modifiée par l'auditeur : Oui (Points avant l'audit : 4.2)

5.5 : Identification et préservation d'au moins 4 arbres biotopes / ha, si possible répartis de manière plus ou moins homogène, ramené à la moyenne par rapport à la superficie des futaies feuillues de la forêt communale. (en nombre / ha)

- Valeur : 2,5 /ha
- Numérateur : 1798
- Dénominateur : 719.18
- Points : 0
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
Daten vun der Klima-Agence Juli 2023, Wert leicht aufgerundet: Laubwälder der Gemeinde / Anzahl Biotopbäume = $719,18 * 2,5 = 1797,95 \rightarrow 1798$
- Pièces justificatives :
 - 1.Pacte Nature_description de calcul des donn_es_Service For_t_2023.pdf
 - 2.Naturpakt_ANF Daten_Sias.xlsx
 - 3.Naturpakt_ANF Daten_Sias.pdf
 - 4.Naturpakt_ANF Daten_Sias.xlsx

5.6 : Préservation de bois mort, sur pied ou par terre, si possible réparti de manière plus ou moins homogène, correspondant à au moins 4 arbres morts / ha, ramené à la moyenne par rapport à la superficie des futaies de feuillus de la forêt communale. (en nombre / ha)

- Valeur : 4,03 /ha
- Numérateur : 2897
- Dénominateur : 719.18
- Points : 2
- Points max : 5
- Remarque complémentaire :
s. 5.3
- Pièces justificatives :

5.7 : Superficie des plans d'eau proches de l'état naturel dans la forêt communale. (en ares)

- Valeur : 11,26 ares
- Points : 1.1
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
Daten Klima-Agence Juli 2023
- Pièces justificatives :
 - 1.Naturpakt_ANF Daten_Sias.xlsx
 - 2.Export_4.11-5.7-5.8_Sias.pdf

5.8 : Pourcentage de la superficie des micro-stations particulières en forêt par rapport au total de la forêt communale, conformément à la cartographie des biotopes. (en %)

- Valeur : 0,28 %
- Numérateur : 2.06
- Dénominateur : 747.34
- Points : 0.4
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
Daten Klima-Agence Juli 2023
- Pièces justificatives :
 - 1.Naturpakt_ANF Daten_Sias.xlsx

5.9 : Rétablissement du régime hydrique proche de l'état naturel des peuplements forestiers en obstruant les fossés de drainage et d'autres structures de drainage (en-dehors des forêts alluviales et marécageuses) ; longueur des tronçons obstrués. (en m)

- Valeur : 475 m
- Points : 3
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.20221121_5.9_Betzdorf_Berg-Biergerb_sch2_Betzdorf_Berg_A__342_856_TK.pdf
 - 2.20230412_5.9_Betzdorf_Berg-Biergerb_sch2_Betzdorf_Berg_A__342_856_XP.pdf
 - 3.20221121_5.9_Betzdorf_Berg-Biergerb_sch-Parzelle Biwer_Wecker_D__808_TK.pdf
 - 4.20230423_5.9_Betzdorf_Berg-Biergerb_sch-Parzelle Biwer_Wecker_D__808_XP.pdf
 - 5.20230420_5.9_Betzdorf_Roodt-sur-Syre-Riederb_sch-Betzdorf_Olingen_C__8_XP.pdf
 - 6.20230420_5.9_Betzdorf_Olingen-Kiem-Betzdorf_Olingen_C__194_169_XP.pdf
 - 7.20230420_5.9_Betzdorf_Afelter Parzelle Betzdorf_Betzdorf_B__1008_1717_XP.pdf
 - 8.20221121_5.9_Betzdorf_Afelter Parzelle Betzdorf_Betzdorf_B__1008_1717_TK.pdf
 - 9.20220411_5.9_Betzdorf_Olingen-Kiem-Parzelle Betzdorf_Olingen_C__194_169_TK.pdf
 - 10.20221121_5.9_Betzdorf_TK.pdf
 - 11.20230522_5.9_Betzdorf_Bericht_XP.pdf

5.10 : La commune met en œuvre des mesures d'optimisation (d'au moins 0,1 ha / mesure) des corridors forestiers définis (espèce caractéristique : chat sauvage) en tenant compte de la protection des habitats des milieux ouverts et de la faune adaptée à ces habitats. (en nombre)

- Valeur : 3
- Points : 3
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
nb. Baumpflanzungen durch den SIAS (2,8 ha/Maßnahme) werden in den Wäldern der Gemeinde die Naturverjüngung (mit und ohne Hordengatter), Sukzession, Herausbildung von (Brombeer-)Gestrüpp zugelassen, einige Weiher angelegt (z. B. Riederbësch), sowie Baumpflanzungen im Wildkorridor gefördert (s. Bilder Riederbësch Wasserbüffel). Im ZIP-Dokument (5.10-weitere Beweise) sind Bildnachweise hinterlegt. Aus diesem Grunde würden wir gerne 3P beziehen.
- Pièces justificatives :
1.5.10_Waldkorridore Betzdorf.pdf

5.11 : Le plan d'aménagement forestier relatif à la forêt communale, tel qu'adopté par le conseil communal, prévoit d'augmenter l'âge de coupe et de préserver des vieux arbres aux fins de la régénération naturelle (valeur indicative pour l'âge d'abattage des hêtres : ≥ 220 ans et des chênes : ≥ 260 ans). (oui / non)

- Valeur :
- Points :
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :

5.12 : Intégration d'au moins un plan d'action prioritaire relatif à la forêt, repris dans le plan national concernant la protection de la nature en vigueur, dans la planification pluriannuelle de la commune (voir mesure 1.1.) en tant que priorité et principe directeur. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 1
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
 - Chat sauvage (*Felis silvestris silvestris*)
 - Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*)
- S. 1.1
- Pièces justificatives :

6.1 : La commune dispose d'un concept de communication afin d'informer et de sensibiliser ses citoyennes et citoyens sur les thématiques de la protection de la nature et de l'eau ainsi que celle du développement durable. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 1
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.20230105_6.1_Betzdorf_Concept de communication_d_lib_CC.pdf

6.2 : La commune met à disposition de ses citoyennes et citoyens (adultes et enfants) des offres de formation sur les thèmes de la protection de la nature et de l'eau et soutient des offres d'associations locales et d'institutions sur ces sujets. (en nombre)

- Valeur : 6
- Points : 3
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.20240430_6.2_Betzdorf_Nachweise.pdf
 - 2.2022-05-23 Facebook Waasser- a Wiesentour.PNG

6.3 : La commune propose des programmes de formation continue à ses employés sur des thèmes tels que la protection de la nature et de l'eau par la participation à des formations continues externes ou par l'organisation des formations effectuée par la commune. (oui / non)

- Valeur : Oui, participation à des formations continues externes
- Points : 1
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :

Formation organisée par le SIAS
- Pièces justificatives :
 - 1.20220707_Teilnahmebescheinigung Visite Gr_ndach Mondorf.pdf
- Audit :
 1. Commentaire de l'auditeur :

Preuve belegt weder eine „von der Gemeinde organisierte“ noch „in der Gemeinde abgehaltene“ Schulung (1P statt 3P). Im Audit zu diskutieren.
 2. Réponse de la commune :
 3. Avis final :

Wurde im Audit diskutiert, Entscheidung wurde akzeptiert.
 4. Valeur modifiée par l'auditeur : Oui (Points avant l'audit : 3)

6.4 : La commune publie ou distribue du matériel d'information et de sensibilisation sur des thématiques de la protection de la nature et de l'eau (publications, brochures, reportages, présence sur Internet, ...). (en nombre / an)

- Valeur : 10 /an
- Points : 3
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
weit mehr als 10 Publikationen pro Jahr, aus dem Grund nur 10x angegeben.
- Pièces justificatives :
 - 1.20230519_6.4_Betzdorf_Website Gemeinde zsmgef_gt_XP.pdf
 - 2.20240418_6.4_Betzdorf_Gemengebuet zsmgef_gt bis Gemengebuet 1-2024.pdf
 - 3.20240517_6.4_Betzdorf_Social media zsmgef_gt_XP.pdf

6.5 : La commune promeut l'achat de produits alimentaires biologiques (régionaux et de saison si possible): un cahier des charges existe et a été adopté par le conseil communal. Le cahier des charges prescrit, entre autres, qu'au moins 50 % des dépenses totales d'achat de denrées alimentaires sont allouées à des produits alimentaires biologiques. (oui / non)

- Valeur :
- Points :
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :

6.6 : Pourcentage des produits alimentaires biologiques (labélisés, ainsi que régionaux & de saison si possible) utilisés dans les cantines communales (écoles, maternelles, maisons-relais, maisons de retraite). (en % des dépenses totales pour l'achat de produits alimentaires)

- Valeur :
- Points :
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :

6.7 : Les événements organisés par la commune sont certifiés en tant qu'événements respectueux de l'environnement. Pour guider la commune dans ses choix, le ministre ayant l'Environnement dans ses attributions met une certification concernant des événements respectueux de l'environnement à la disposition de la commune. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 1
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.6.7_Betzdorf_Celtic Festival 2024.pdf
 - 2.20221209_6.7_Betzdorf_Weihnachtsmarkt Roodt-sur-Syre 2019_XP.PNG
 - 3.20221209_6.7_Betzdorf_Betzder Chr_schtmaart-Erste Veranstaltung mit Green Events Logo -
 - 4.20221107_6.7_Betzdorf_Gemengebuet 1 - Weihnachtsmarkt - Green Event Nr2_XP.PNG
 - 5.20221107_6.7_Betzdorf_Gemengebuet 1 - Weihnachtsmarkt - Green Event Nr1_XP.PNG
 - 6.20211128_6.7_Betzdorf_Betzder Chr_schtmaart-Roodt-Syre_XP.PNG
 - 7.20211115_6.7_Betzdorf_Facebook Weihnachtsmarkt Green Event_XP.PNG
 - 8.221205_6.7_Betzdorf_Widdebierglaaf Mensdorf 25.06.2022.PNG
 - 9.20230624_6.7_Betzdorf_Mensdorf Widdebierglag.JPG

6.8 : La commune a recours à des animaux de trait, dans le cadre de la gestion extensive des chemins agricoles et forestiers, des surfaces agricoles, des espaces naturels protégés et de la gestion forestière proche de l'état naturel. (oui / non)

- Valeur : Oui
- Points : 1
- Points max : 1
- Remarque complémentaire :
- Pièces justificatives :
 - 1.20240323_Betzdorf_6.8_Triage Flaxweiler_anonym.pdf
 - 2.2023_Betzdorf_6.8_anonym.pdf

6.9 : Dans le cadre des projets publics de constructions la commune utilise du bois issu de sa forêt communale. (calculé par rapport à la moyenne du volume annuel abattu sur une période de 5 ans)

- Valeur : 25,43 m3/an
- Points : 2.5
- Points max : 3
- Remarque complémentaire :
Berechnung der Carneto-Mittelwerte von 2018 - 2023: $(5,24+8,83+92,73+20,35)/5=25,43$
.pdf=.xlsx
- Pièces justificatives :
 - 1.2024030528_6.9_B_Nachweis.xlsx
 - 2.20240424_6.9_Betzdorf_Extrait Carneto.pdf
 - 3.20221130_6.9_Betzdorf - Utilisation bois régional_2017-2022.pdf
 - 4.6.9_B_Nachweis bis 2023.pdf